



© Eduard Labár / Unsplash

Grâce à une bonne préparation et coordination la FMH a surmonté différents obstacles pour continuer à défendre les besoins du corps médical.

Un engagement pluriel en faveur du corps médical

Exercice 2022 La FMH informe de ses activités et projets au cours de l'année dernière. Le rapport annuel en ligne fournit un aperçu chronologique des étapes franchies.



Stefan Kaufmann
Secrétaire général de la FMH

Pour la FMH, l'année 2022 a été riche en événements. La procédure d'approbation du TARDOC par le Conseil fédéral et les mesures visant à freiner la hausse des coûts de la santé ont continué d'occuper la FMH tout au long de l'année sous revue. La FMH s'est engagée en faveur du corps médical, non seulement dans l'arène politique, mais aussi en dehors de celle-ci.

Engagement politique

Sur le plan politique, la FMH a poursuivi son travail sur la révision du tarif ambulatoire et veillé à limiter les dégâts liés au pilotage des coûts et aux interventions de l'État dans le partenariat tarifaire. Dans ce contexte, la fondation, mi-novembre 2022, de l'Organisation des tarifs médicaux ambulatoires (OTMA SA) marque une

étape importante. Pour la première fois depuis plusieurs années, tous les partenaires tarifaires sont réunis dans une seule et même organisation pour les prestations médicales ambulatoires. Par ailleurs, ils se sont mis d'accord sur la marche à suivre pour le dépôt du TARDOC et des forfaits ambulatoires en 2023. La Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil des états a ouvert la voie dans la deuxième partie du premier volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts à un article 47c qui confie uniquement aux partenaires tarifaires le monitoring des coûts et les règles de correction.

En 2022, la FMH a continué à défendre les besoins du corps médical sur le plan politique.

Au début de l'année sous revue, la FMH s'est engagée avec d'autres acteurs du domaine de la santé à faire avancer la mise en œuvre du financement uniforme (EFAS) au Parlement. Avec succès, car après le Conseil national, le Conseil des États a lui aussi donné son feu vert. À l'avenir, les assureurs-maladie et les cantons paieront ensemble les traitements ambulatoires et hospitaliers couverts par l'assurance de base.

En février 2022, l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» a été acceptée avec plus de 55% des voix. Les restrictions publicitaires ainsi adoptées en votation populaire représentent une avancée décisive dans la prévention du tabagisme. La FMH a fait preuve de son soutien en tant qu'organisation porteuse de l'initiative. Elle a aussi exprimé son soutien à la révision de la loi sur la transplantation. Le peuple suisse a finalement approuvé le principe du consentement présumé au sens large à la mi-mai.

La santé des médecins, les directives anticipées et l'IA figurent parmi les thèmes abordés par la FMH.

Travail assidu sur des projets

Début mai 2022, l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) de la FMH a décerné son prix «Innovation Qualité». L'ASQM récompense ainsi tous les deux ans des projets de qualité éprouvés dans la pratique qui contribuent aux progrès du système de santé suisse.

La qualité des traitements et la sécurité des soins dépendent directement de l'état de santé des médecins. Or la forte pression en matière de temps et de performance pèse lourdement sur leur santé. C'est pourquoi la FMH a rédigé une charte sur la santé des médecins présentée à la Chambre médicale en mai 2022.

En collaboration avec un groupe d'expertes et d'experts, la FMH a remanié ses modèles de directives anticipées dans le but d'éviter les incohérences entre l'objectif thérapeutique et les souhaits des patients en matière de soins afin que l'équipe soignante puisse les identifier clairement. Les situations d'urgence y sont désormais aussi précisées. Les versions courte ou détaillée des directives anticipées révisées sont disponibles en ligne ou sur papier depuis octobre 2022.

Publications instructives

Les deux organes officiels de la Fédération des médecins suisses, le Bulletin des médecins suisses (BMS) pour la politique professionnelle et le Swiss Medical Forum (SMF) pour la formation postgraduée et continue, ont été regroupés début septembre 2022 dans une seule et même revue spécialisée.

Grâce à la bonne collaboration interdépartementale, la FMH a franchi des étapes importantes en 2022.

Chatbots, Machine Learning, réseaux neuronaux, l'intelligence artificielle avance à grands pas et modifie en profondeur le secteur de la santé. Ce processus place le corps médical face à plusieurs défis. Dans la brochure «L'intelligence artificielle dans le quotidien médical» parue en septembre 2022, la FMH propose un tour d'horizon de l'IA dans l'environnement médical.

Les médecins font face à un stress et une charge de travail accrus. Malgré cela, ils estiment que la qualité des soins est élevée. C'est ce qui ressort d'une enquête représentative publiée en 2022 que la FMH avait mandatée auprès de l'Institut de recherche gfs.bern.

Lisez le rapport annuel en ligne

Après avoir parcouru ici quelques-unes des étapes décisives de l'année dernière, vous retrouverez les autres événements importants qui ont marqué le travail de la FMH à la rubrique «Chronologie» du rapport annuel en ligne.

En 2022, la FMH s'est engagée sur plusieurs fronts pour les besoins des médecins et a surmonté d'importants obstacles, notamment grâce à la bonne collaboration des départements et divisions du Secrétariat général. Quant aux défis que nous réserve l'année en cours, nous les avons déjà abordés avec beaucoup d'élan.

Pour davantage d'informations sur les activités de la FMH, lisez le rapport annuel 2022: www.report2022.fmh.ch